EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Rapport N° 42

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Christine DULAC-ROUGERIE, Christophe BERTUCAT, Alain BARDOT, Jérôme GODARD, Guy BALLET, Sandrine CLAVIERES, Michel FANGET ne prennent pas part au vote.

Le montant des subventions de fonctionnement proposées aux associations sportives dans le budget 2013 s'élève à 1 291 500 €.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS **140 000 €**

Le club omnisports avec 13 sections compte 2 062 adhérents et une centaine d'entraîneurs. Le club a développé son projet sportif « Pour bien vivre sa Ville » sur plusieurs années afin d'offrir le meilleur niveau de pratique sportive à partir de trois axes majeurs : projet solidaire, créateur de lien social, fédérateur de partenariat. Au plan interne, le club poursuit sa modernisation par la révision de ses statuts. D'autre part, après avoir informatisé l'ensemble de ses sections, il développera en 2012 une gestion par activités en partenariat avec l'UFR STAPS afin d'évaluer sa politique sportive et d'en dégager les axes stratégiques. Enfin, il souhaite devenir le partenaire prestataire d'activités sportives auprès des salariés des entreprises pour développer le sport santé et ainsi pérenniser l'emploi de ses cadres sportifs. Enfin, il est à noter que la section Volley-ball féminine a accédé en N3.Une avance de 100 000 € sur la saison 2012 – 2013 a été accordée à cette association par délibération du Conseil Municipal du 16 novembre 2012.

ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT CLERMONT **18 500 €**

Ce club compte 1673 adhérents dont 658 clermontois, répartis sur 15 sections sportives ou de loisirs. La nouvelle orientation sportive de l'ASPTT mise sur une place importante aux sports loisirs, au sport familial et au sport santé. Afin d'être en cohérence avec les activités sportives de la petite enfance, l'ASPTT a crée une micro crèche sur leurs installations en septembre 2012. Par ailleurs, la vente d'un étang devrait permettre d'améliorer le résultat comptable de 2012.

ETOILE CYCLISTE DE CLERMONT-FERRAND – ECCF **15 000 €**

Avec un effectif de 112 adhérents, ce club organise une dizaine d'épreuves cyclistes et obtient de bons résultats notamment avec son école de cyclisme et le cyclisme artistique. Il participe avec ses bénévoles aux différentes opérations de promotion du sport dans la Ville. Plusieurs titres ont récompensé les cyclistes : 5 victoires sur route et 2 en cyclo-cross pour les plus jeunes, un titre de champion de France minime et junior en cyclisme artistique.

ASSOCIATION CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 **350 000 €**

Ce club compte 311 joueurs, 28 éducateurs pour 26 équipes allant de 6 à 25 ans. Toutes les équipes en CFA ont terminé premières de leur poule. Les équipes U17 et U19 jouent en championnat national. La formation des jeunes joueurs est assurée grâce à des classes sportives labellisées développées avec les établissements scolaires clermontois : les lycées Brugière, Godefroy de Bouillon, Monanges, Anna Rodier ainsi qu'avec les collèges Albert-Camus, Gérard-Philipe et Sainte Thérèse. La présence de ces classes constitue un atout pour ces établissements. Le club a par ailleurs développé plus de 50 actions en faveur des jeunes des quartiers de la Ville avec l'opération « Soyez Sport » avec par exemple le parrainage de tournois des jeunes des quartiers par les joueurs du CFA 63, l'organisation de tables rondes, la transmission des règles du fair play et les valeurs positives du foot, etc. Enfin, une collaboration avec l'ASM – la Football Académie Clermontoise – FAC permet de mutualiser des moyens pour les recrutements et les entrainements.

STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ – SCBF **10 000 €**

Ce club est associé au Stade Clermontois Omnisports par le biais d'une convention établie entre les deux clubs qui définit leurs relations et en détermine les modalités de fonctionnement. Le Stade Clermontois Basket Féminin conserve une totale autonomie en matière financière et sportive. Il a pris le relais pour l'entraînement des jeunes basketteuses issues de l'ancien club. Une équipe senior en RF2 a été créée lors de cette saison.

CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS – CUC **75 000 €**

Ce club omnisports, structuré en association d'associations compte 1 421 sportifs répartis sur 10 disciplines. Les sections témoignent d'une belle vitalité. L'accueil des jeunes connaît un franc succès grâce à son école multisports et son centre de loisirs sans hébergement à vocation sportive. La politique sportive du club universitaire, dans une perspective humaniste où le sport constitue un élément de choix dans un cursus de formation et d'éducation, affiche par conviction ses valeurs de pur et véritable amateurisme. Il accompagne les adhérents qui le désirent au plus haut niveau de compétition souhaitée en restant dans un cadre strictement amateur. Il poursuit ses différentes actions en faveur de la promotion de la pratique sportive auprès des populations étudiantes et scolaires.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT – OMS **53 000 €**

L'Office Municipal du Sport a pour but de promouvoir et de développer l'ensemble des activités sportives dans la cité. Il participe activement à l'organisation de diverses manifestations de sports pour tous, comme par exemple Courir à Clermont, A tous Sports. Il apporte une aide en bénévoles aux clubs, comités ou ligues qui sollicitent son appui. Enfin, il constitue un lieu de réflexion transversale entre tous les types de pratiques sportives. Ainsi, il met en place un observatoire du sport et de sa pratique. Un agent permanent contribue au bon fonctionnement de l'Office. Depuis avril 2010, l'Office Municipal du Sport a lancé un site Internet qui permet de valoriser les clubs sportifs clermontois. Depuis le début de l'année 2011, l'Office gère le Centre Médico-Sportif avec le partenariat de la Ville de Clermont-Ferrand.

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE – ASM **280 000 €**

L'ASM a défini son projet sportif dans une philosophie de développement de la personne et s'articule autour de trois pôles : un projet éducatif de qualité pour les jeunes, une affirmation de l'excellence avec une pépinière de haut niveau et le pôle santé bien-être, et trois mots-clés qui fondent le club : éducation, respect et solidarité. L'ASM est aujourd'hui forte de 4 832 sportifs répartis sur 15 sections. Depuis 2010, le club a développé une section « sport santé » dont les adhérents sont entrainés par 25 éducateurs pour du running, cardio-musculation, marche active, aérodance, circuit training , etc. Enfin, un programme de rénovation des installations, comme la nouvelle salle de boxe, le nouvel espace de formation et la réfection de la piste d'athlétisme permettent au club de poursuivre son rôle social moteur dans son environnement proche et sur l'ensemble de la ville.

AMICALE LAIQUE ECUREUILS MONTFERRAND – ALEM **15 000 €**

Club de basket-ball implanté dans le quartier de Montferrand sur les gymnases Raymond-Perrier et Ferdinand-Buisson, il est composé de 97 pratiquants. Les équipes évoluent dans différents championnats et contribuent au lien social du quartier. Afin de proposer un encadrement de qualité, le club a embauché un salarié pour structurer ses équipes de jeunes et soulager les bénévoles sur les tâches qui demandent beaucoup de présence. L'équipe fanion est descendue de NM3 en RM1.

ASSOCIATION STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE – SCBA **55 000 €**

Club amateur support à la SASP, le SCBA association loi 1901 participe aux différents championnats organisés par la Fédération Française de Basket. 13 entraîneurs encadrent les 148 basketteurs qui constituent le vivier du club. De bons résultats sportifs pour l'ensemble des équipes benjamins, minimes et cadets qui sont parmi les meilleurs d'Auvergne dans leur catégorie. Le club a lancé cette saison une école de mini-basket le samedi matin à la Maison des Sports et son équipe seniors 2 a accédé à la NM3.

STADE CLERMONTOIS HANDBALL **20 000 €**

Le club est composé de 195 licenciés répartis en une dizaine d'équipes féminines et masculines. Le club compte 10 arbitres gradés et 12 jeunes arbitres qui ont obtenu le label argent grâce à des sessions de formation mensuelles. Le travail de développement opéré dans les quartiers avec l'aide de la Fédération, de la Politique de la Ville et de l'Education Nationale porte ses fruits. La formation est assurée par le maintien des classes sportives au sein du collège Albert Camus. Deux après-midi de découverte du hand ont été proposées à l'école Jean-Jaurès. Une avance de 20 000 € sur la saison 2012 – 2013 a été accordée à cette association par délibération du Conseil Municipal du 16 novembre 2012.

STADE CLERMONTOIS NATATION **70 000 €**

Ce club compte 639 licenciés en natation sportive, et ses résultats sportifs le placent en qualité de 1er club régional. Son engagement dans la formation des jeunes est toujours important puisqu'il accueille plus de 219 jeunes de moins de 12 ans et 182 nageurs de 12 à 18 ans, ce qui le place au 23ème rang des clubs français. Cette association participe également à chaque championnat de France, en N1 et N2, avec une championne de France dans cette dernière catégorie. Par ailleurs, le club compte 5 nageurs sur la liste des athlètes de haut niveau établie par Jeunesse et Sports.

RUGBY CLERMONT COURNON D'AUVERGNE **45 000 €**

Issu de la fusion du Stade Clermontois – section rugby et de Cournon Rugby, ce club évolue actuellement en Fédérale 3 pour les seniors. Une équipe junior, une équipe Reichel, deux équipes cadets et une école de rugby de 167 enfants complètent les effectifs. Le projet est soutenu financièrement par les deux villes. Le club a également créé une section sport études, une école d'arbitrage (deux fois par mois) a destination des jeunes licenciés afin de les sensibiliser aux règles.

CLERMONT BASKET BALL **55 000 €**

Issu du rapprochement de l'Amicale Laïque Châteaudun, de l'Amicale Laïque Fontgième et de la section basket masculin de l'ASPTT Clermont, ce club consolide ses effectifs avec 13 équipes pour 172 basketteurs et une école de basket. L'équipe fanion évolue en NM3, tandis que l'équipe 2 est montée de RM2 à RM1. Le club œuvre à la pérennisation des actions engagées en faveur des jeunes sportifs.

AVENIR CLERMONT RUGBY – ACR **40 000 €**

Ce club, issu d'une union d'associations entre les écoles de rugby du Rugby Clermont La Plaine et du Clermont Université Club – Union Aubiéroise, a structuré l'enseignement du rugby dans les secteurs nord et sud de Clermont. Cela permet d'améliorer la formation des jeunes joueurs avec des équipes de niveaux homogènes, tout en favorisant la mixité sociale autour des valeurs du rugby. De plus, cette structure a conduit à fédérer des moyens humains et financiers des clubs. 239 sportifs sont licenciés, dont 122 âgés de 12 à 18 ans et 117 de moins de 12 ans.

VOLANT DES DOMES **20 000 €**

Créé en 1997, le Volant des Dômes fait partie des meilleurs clubs français de badminton. Le club compte en effet 300 licenciés, et ceci grâce à la multiplication des actions promotionnelles destinées à faire découvrir ce sport. Comme tous les sports orientés vers la compétition, le club a pour objectif de voir évoluer ses équipes au plus haut niveau, d'accéder à moyen terme en N1, et d'avoir une deuxième équipe en N 2 ou N3. Pour ce faire, il a pérennisé un emploi en CDI, obtenu des créneaux d'entrainements plus importants encadrés par des entraineurs de haut niveau avec du matériel de qualité. Son école de jeunes constitue l'axe principal du club. Elle a obtenu le label 4 étoiles de la FFB. La formation des arbitres, juges arbitres est prise en charge par le club. Enfin, la gestion administrative et comptable constitue une priorité pour le club afin d'impliquer le plus d'adhérents possible dans la vie de l'association.

UNIVERSITE BLAISE PASCAL – PERF ARBITRAGE **10 000 €**

L'Université Blaise-Pascal, par le biais de l'UFR STAPS a mis en place depuis la rentrée universitaire 2012-2013, un diplôme universitaire lié à l'arbitrage de haut-niveau. Cette initiative très originale a reçu un avis favorable des fédérations françaises de football et de rugby. Les fédérations françaises de handball et de basket-ball suivent avec attention ce projet. La Région Auvergne s'est déclarée favorable à un soutien financier. La Ville de Clermont-Ferrand a été également sollicitée pour s'associer à cette démarche novatrice. Un engagement annuel de 10 000 euros sur trois ans, permettrait à notre collectivité de soutenir le dossier dénommé PERF, soit un pôle d'expertise, de recherche et de formation à l'arbitrage. Cette démarche vise à accompagner l'évolution, le développement et la valorisation de l'arbitrage. La formation dédiée aux arbitres (élites et amateurs) serait encouragée, tout comme la recherche, au sein d'un pôle d'expertise et de ressources scientifiques et techniques. Une convention fixe les modalités de ce partenariat.

CLERMONT ATHLETISME AUVERGNE **20 000 €**

Le Clermont Athlétisme Auvergne dispose d'une excellente école de perche. Le titre olympique de Renaud Lavillenie aux Jeux Olympiques de Londres 2012 participe à cette dynamique. La Ville de Clermont-Ferrand souhaite s'engager auprès du Clermont Athlétisme Auvergne dans le cadre d'un contrat d'objectifs intitulé RIO 2016. Une aide annuelle d'un montant de 20 000 € serait concrétisée avec le club pour une période de quatre ans afin d'accompagner les efforts déployés par le Clermont Athlétisme Auvergne dans sa démarche vers le haut niveau.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 décembre 2012
Le Maire,

Serge GODARD